

CR Commission Nationale École de la République

Réunion en visio du 20/05/2025 à 19 h

Délégué : Stéphane Brunel de la RL Les Françaises et Neuf Sœurs Réunies à l'Orient de Bordeaux.
06 07 53 95 34 sbrunel3@gmail.com

Délégué suppléant : Hélène Slaouti de la RL Les Citoyens du Monde - Hugo Pratt à l'Orient de Bordeaux. 06 49 23 36 99 heleneslaouti@free.fr

Nombre de participants : 14

Ordre du jour :

1. Actualités de la Commission nationale
2. Prochaine réunion
3. Contribution : La relation Parents Professeurs par Hélios

1. Notre F. Stéphane Brunel présente d'abord **l'actualité de la Commission Nationale** : . Il a été élu Président de la Commission Nationale. Il tient à remercier les frères et sœurs de la commission régionale car sans eux et l'élan positif qu'ils ont su créer, sa candidature n'aurait pas eu le même poids. C'est le travail qui compte et la commission de la Région 16 est sur le chantier.

Il fournit à la commission le document annexé au présent CR. C'est le document qui a été envoyé à tous les Vénérables Maitres de la région pour tous les frères et sœurs des loges.

La ministre de l'Éducation nationale Elisabeth Borne a demandé au Grand Maitre de lui fournir du grain à moudre par l'intermédiaire de la commission. Elle est très attentive aux propositions émanant du GODF en ce qui concerne les questions d'école.

Nous nous retrouverons « en présentiel » le 7/06/25 à Bordeaux (Ségulier) à 10 h. Le CLSO doit se réunir ce jour-là. Ce sera au temple 8.

Lors de cette prochaine réunion Stéphane présentera une réflexion sur **les neuro-apprentissages et sur la continuité éducative**.

Nous prendrons le temps de réfléchir à la forme du travail que nous aurons à accomplir pour l'année qui vient.

3. Contribution : La relation Parents/Professeurs

Deux mondes qui se parlent mais ne communiquent pas. Nous avons du mal à imaginer une École où les parents d'élèves seraient exclus. Les évolutions politiques et sociales de ces dernières décennies nous ont conduit à considérer les parents, comme des interlocuteurs privilégiés du système éducatif. Demain, on pourrait nous demander de co-éduquer avec eux la jeunesse de notre pays. Dans les relations entre parents et enseignants les obstacles sont nombreux. Ils débouchent souvent sur des polémiques aussi inutiles que stériles. Je vous propose d'organiser une réflexion sur ces blocages de communication, autour des axes essentiels qui expliquent ces difficultés :

A) Une réalité historique et institutionnelle :

L'histoire de l'école publique en France, la manière dont elle s'est constituée, le système centralisé voulu par Napoléon, et le quasi-monopole que constitue l'enseignement public, sont à l'origine de deux siècles d'absence de dialogue, et de tensions entre l'école et les

familles. Le projet politique de la République sur son École, et la volonté affichée de faire de cette institution un lieu de liberté, a entraîné sa fonctionnarisation. L'école a intégré le Service

Public de l'État en imposant le recrutement d'enseignants fonctionnaires (chargés d'une fonction), volontairement écartés de l'influence des familles, à l'abri des pressions des autorités locales, mais respectueux de la liberté de chacun et farouches défenseurs d'un principe indissociable de notre République : la laïcité.

De plus, depuis près d'un demi-siècle nous assistons à l'accouchement douloureux d'une autre école, ou de son changement de modèle. Il est possible de dégager cinq points qui expliquent cette évolution :

1) Après les événements de 68, le poids des idéologies plus ou moins bien comprises, les provocations verbales, les incitations à la dérèglementation, la contestation de l'autorité, l'individualisme ambiant, voire des appels à la désobéissance civile, nous ont fait croire que tout était discutable.

2) Les lois de décentralisation, en ouvrant l'école à une forme nouvelle du Service Public plus autonome, plus libre, ont contribué à la modification des relations de la communauté scolaire avec son environnement : les familles, par l'intermédiaire de leurs représentants, à savoir les Associations de Parents, participent désormais aux prises de décision au sein des établissements scolaires.

3) Les instructions ministérielles qui ont suivi les avancées de la pédagogie nouvelle, en défendant l'idée de « projet » ont autorisé les parents à s'adresser aux enseignants d'égal à égal, pour discuter de l'avenir de leur établissement.

4) La massification de l'enseignement secondaire, a mis en exergue un certain nombre de déficiences de l'école, en la fragilisant et en la rendant plus perméable aux critiques.

5) Les difficultés économiques grandissantes, la difficulté pour les jeunes de trouver du travail et une insertion sociale et professionnelle tardive, ont ouvert la voie à de nombreuses critiques.

Nous avons là réuni, les raisons essentielles d'un blocage difficile à dépasser faute de trouver un nouvel équilibre entre :

Les exigences d'une École Publique conforme aux demandes de l'État, et le fait que les parents prennent une responsabilité de plus en plus grande sur la formation de leurs enfants.

La nécessité de respecter les règles institutionnelles qui régissent les établissements scolaires, et le besoin légitime des parents de questionner l'institution afin de leur permettre de faire face aux difficultés pouvant naître des rapports entre l'école et leurs enfants.

Le désir de donner aux parents une place dans la communauté éducative et le devoir que cela se fasse dans le respect de la compétence professionnelle des enseignants et de leur dignité d'homme. C'est ici, la difficulté d'opposer la concertation au contrôle, et le partenariat à l'usager.

Une communication qui a du mal à s'établir :

S'il ne fallait retenir qu'une image, se serait celle de deux personnes circulant dans la même rue mais sur des trottoirs différents...

Lorsque parents et enseignants se rencontrent, c'est la plupart du temps à propos des difficultés auxquelles se confrontent leur enfant. Dès lors, on peut se demander si c'est le meilleur moment pour se parler, pour se comprendre et pour tenter d'apporter chacun sa pierre à la construction du devenir des élèves.

En effet, dans cette situation chacun a tendance à tenir l'autre pour responsable de ses problèmes : si l'élève ne fait rien en classe, s'il est agressif ou insolent, l'enseignant considère trop souvent que la famille est démissionnaire. A l'opposé, si leur enfant travaille peu ou s'il a des difficultés scolaires, les parents pensent que c'est la faute des enseignants et de l'École qui manquent à leur fonction d'éducation.

En réalité, chacune des parties a des ambitions qui ne cernent pas la réalité des enfants. Tout se passe comme si le jeune qui satisfait sur le plan de la réussite scolaire, à la fois ses parents et ses maîtres, ne justifiait pas que l'on se préoccupe de sa scolarité ou de sa vie au quotidien. A l'inverse, lorsque des problèmes se posent (en particulier au moment des temps forts de l'orientation ou de passage de classe) les divergences apparaissent. Alors, chacun défend ses prérogatives : les parents leurs droits et leur compétence, les enseignants leurs compétences et leur droit. Au mieux, dans la discussion qui s'établit, on a tendance à se donner réciproquement des conseils, plutôt que de réfléchir ensemble aux comportements et aux attitudes qu'il serait possible d'avoir dans l'intérêt du jeune. Autrement dit, il semble plus facile de s'adresser mutuellement des reproches que de proposer des solutions communes.

Une vie scolaire omniprésente :

Lorsqu'on écoute individuellement des parents, ou lors des rencontres avec leurs associations, on a l'impression que l'école envahit toute la vie familiale. La journée semble rythmée par les impératifs d'ordre scolaire, et chaque acte de la vie à l'école semble devoir être dramatisée :

- dramatisation de toute situation d'échec,
- dramatisation des absences des enseignants,
- dramatisation du refus d'accepter toute demande de l'élève ou de sa famille,
- dramatisation des sanctions et des punitions.

C'est comme si les jeunes n'avaient pas d'existence en dehors de l'école, comme si leur « présent » n'avait aucune importance. Retrouver un sain équilibre entre l'activité scolaire et leurs autres centres d'intérêt, leur reconnaître le droit à rencontrer des écueils et leur permettre de les surmonter, faciliterait une relation plus aimable entre adultes.

Il serait plus positif de renoncer, de part et d'autre, aux procès d'intention. Chacun à la place qu'il occupe, devrait prendre conscience de son besoin d'être reconnu et apprécié : la mauvaise volonté n'est pas toujours présente et tout enfant ou adolescent a besoin que l'on perçoive ses efforts, qu'on l'aide à surmonter ses difficultés et de se sentir aimé.

L'élève : un être humain différent de mon fils (ou de ma fille) :

Que l'on soit professeur ou parent, on a parfois du mal à concevoir que le même jeune puisse avoir des comportements différents à la maison ou en classe. Ce regard distinct porté sur un enfant ou un adolescent (selon que l'on se trouve d'un côté ou de l'autre de la rue, il ne se passe pas la même chose sur le trottoir d'en face !), est un obstacle à la bonne compréhension de son comportement. En effet, si on sait que notre manière d'agir dans un environnement donné (ici, en classe ou à la maison), n'est pas uniquement liée au milieu, mais qu'elle peut être réactionnelle par rapport à un autre milieu, on comprend mieux dans les deux cas, la nécessité de prendre du recul, et le besoin d'être éclairé sur la manière dont chacun, parent ou enseignant, perçoit le même jeune. Mais apporter cet éclairage, suppose que les adultes soient capables de réfléchir sur leur propre attitude par rapport à ce jeune sans se sentir ni trop coupables, ni trop sereins face à des possibles erreurs. Les uns et les autres, devraient veiller à poser des diagnostics, à apporter des solutions, à proposer un accompagnement, sans aboutir à une quelconque culpabilité. Il est indispensable de chercher à comprendre, afin de dépasser les blocages qui parasitent nos échanges : les enseignants doivent prendre en compte la dimension affective qui lie les parents à leur enfant, et les parents être conscients qu'ils n'ont pas à craindre d'être jugés par les maîtres.

Un conflit de pouvoir :

Inconsciente ou pas, la « question du pouvoir » débouche sur la notion de conflit. Elle naît, nous venons de le voir, dans les oppositions sur le rôle de l'école ou sur la connaissance que les deux partenaires peuvent avoir de l'enfant ou de l'adolescent. Elle se heurte à l'idée que chacun se fait de l'institution scolaire, de sa finalité, de ses objectifs, de sa place dans l'éducation de l'adulte en devenir. Elle se nourrit des discussions byzantines

sur la place sociologique du maître, et de la sacralisation de la connaissance ou de la minoration du savoir.

Une action « virtuelle » :

La relation entre parents et enseignants, offre la particularité de ne pas exister mais d'être toujours déplacée vers des tiers. En effet, quelle que soit l'optique sous laquelle on l'envisage, il est aisé de démontrer que dans tous les cas on « se parle » sur un autre : le jeune. On porte un diagnostic sur ses capacités, on constate qu'il est différent à la maison ou en classe : de part et d'autre on sous-estime ou au contraire on valorise ses efforts, on éprouve un mépris réciproque pour ses échecs, et on se culpabilise mutuellement plutôt que de chercher ensemble les solutions de remédiation à ses difficultés. Tout se passe comme si dans ce type de relation entre adultes, il s'agissait d'établir un rapport sur l'enfant ou l'adolescent qui devient alors l'objet, la chose de cette relation c'est-à-dire sujet du conflit. Dans une première approche d'une relation aussi complexe, je ne pense pas apporter des solutions, mais simplement initier un débat en ouvrant des pistes de réflexion. Les difficultés de communication entre la famille et l'école sont extrêmement compliquées. Si l'on veut progresser dans la voie d'une éducation partagée, il faut dépasser le simple constat apparent des contraintes purement matérielles, et des trop rapides jugements de valeur portés les uns sur les autres. Pour jouer pleinement son rôle, l'Éducation Nationale a besoin de confiance. En tant qu'Institution de la République, il faut lui reconnaître le pouvoir que lui donne la Nation, de même qu'il est indispensable d'accepter la fonction, autant que le professionnalisme des enseignants. Le métier de parent et celui de professeur sont probablement complémentaires, mais certainement différents. Il paraît souhaitable d'éviter la confusion des rôles autant qu'il peut sembler nécessaire de veiller en permanence à ne pas confondre la sphère publique (l'école) et la sphère privée (la famille).

Hélios (Avril 2025)

Le symbole parlant du propos de notre frère : les parents et les professeurs vont dans le même sens mais marchent sur des trottoirs différents, parallèles ...

Il semble qu'un des points forts de la présentation montre la nécessité de créer un espace commun de rencontres pour que les acteurs, parents et professeurs, se reconnaissent. Peut-être que des moyens humains pour organiser et réguler ces temps de rencontres sont indispensables si l'on en croit les expérimentations proposées par Marie Claire.